

Édito - Parents exaspérés - Enfants terribles

écrit par Anne Colombel-Plouzennec

Voilà un **tiret** qui a fait réagir, comme en témoigne le nombre de textes que nous avons reçus qui l'interrogent, s'en insurgent, en inversent l'articulation, ... Ce trait dérange et chacun tente d'en répondre.

Trait d'union. Lien, oui, bien sûr ! Comme l'écrivait récemment Hélène Bonnaud^[1], il faut être psychanalyste pour ne pas situer d'emblée un lien de causalité entre « Parents exaspérés » et « Enfants terribles »... Mais pourquoi pas aussi :

Barre oblique, celle de la division, où chaque instance peut venir situer ce qui divise l'autre, mais alors : qu'est-ce qui divise qui ? Ou alors : où chaque côté de la barre constitue en lui-même un point de division en soi : parents / exaspérés, enfants / terribles (à entendre dans la polyphonie de toutes leurs équivoques). Ou encore :

Barre limite. Césure. Coupure. Presque déjà acte instaurateur d'un sujet.

Entre deux. Mais oui, est-ce là un couple ? Où se cache le petit *a* dans l'équation ? Qu'est-ce qui lie ? Qu'est-ce qui sépare ?

... Cette liste n'est pas exhaustive...

... Quoi qu'il en soit, nous avons bien là **le piquant** de l'affaire !

Et c'est à partir de là que ça s'invente...

Nous vous souhaitons une bonne lecture de la recherche de Judith Couture, de l'invention institutionnelle présentée par Christelle Arfeuille, et de la note de lecture de Jean-Claude Maleval.

^[1] Hélène Bonnaud, « L'enfant terrible est sans loi », [disponible en ligne](#)